

Michel BENYAMIN
Commissaire aux comptes
285 rue de Vaugirard
75015 Paris

CITE INTERNATIONALE DES ARTS

Fondation reconnue d'utilité publique
Siège social : 18 rue de l'Hôtel de Ville – 75004 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION DE LA CITE INTERNATIONALE DES ARTS relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la FONDATION à la fin de cet exercice.

Fondement de l'Opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du Rapport de gestion et des autres documents adressés aux Membres du Conseil d'Administration

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux Membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

J'atteste de la sincérité de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité

d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 16 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes

Michel BENYAMIN



DF & ASSOCIÉS

Société d'Expertise Comptable & de Commissariat aux Comptes

CITE INTERNATIONALE DES ARTS COMPTES ANNUELS

au 31/12/2025

**Fondation reconnue d'utilité publique
18 rue de l'hotel de ville
75004 PARIS**

79 nie de Sèvres -92100 Boulogne-Billancourt
TÉL, : 01 41 22 9040 • Fax : 01 41 22 90 49
e-mail : expert@dl-associés.com

S. A. au capital de 104.128 Euros • Inscrite au tableau de l'ordre des Experts-Comptables de Paris Ile-de-France • Membre de la compagnie régionale des Commissaires aux Comptes¹
R.C.S. Nanterre B 326 7(X) 127 • TVA intracommunautaire FR74 326 7(10 127 • Code APE 69207.

Sommaire

<i>Compte rendu des travaux de l'Expert-Comptable</i>	1
ÉTATS FINANCIERS	2
<i>Bilan Actif</i>	3
<i>Bilan Passif</i>	4
<i>Compte de Résultat</i>	5
ANNEXE	7
<i>Annexe</i>	8
<i>Règles et méthodes comptables</i>	9
<i>Etat des immobilisations</i>	10
<i>Etat des amortissements</i>	11
<i>Etat des provisions</i>	12
<i>Etat des échéances des créances et des dettes</i>	13
<i>Analyse des fonds dédiés</i>	14
<i>Produits et avoirs à recevoir</i>	14
<i>Charges à payer et avoirs à établir</i>	14
<i>Charges et produits constatés d'avance</i>	15
<i>Effectif moyen</i>	15
<i>Engagement en matière de retraite</i>	15
DÉTAIL DU BILAN	16
<i>Détail du bilan actif</i>	17
<i>Détail du bilan passif</i>	20
DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT	23

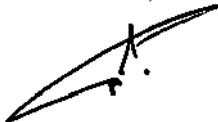
Compte rendu des travaux de l'Expert-Comptable

Aux termes de la mission d'établissement des comptes annuels qui nous a été confiée par l'entreprise Cité Internationale des Arts, nous déclarons que les comptes de l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 caractérisés notamment par les données suivantes :

Total du bilan	14 558 058,10 Euros.
Chiffre d'affaires	3 237 406,88 Euros.
Résultat net comptable	149 566,05 Euros.

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'entreprise, en conformité avec les règles de diligences préconisées par l'Ordre des Experts-Comptables.

A Boulogne Billancourt, le 05/06/2026.



Laurette PICHELIN

Expert-Comptable Associée

ÉTATS FINANCIERS

Bilan Actif

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. & prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)	77 718	74 050	3 668	6 222
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	25 808 815	20 627 088	5 181 727	3 309 944
Installations techniques, matériel et outillage industriels	162 842	117 511	45 331	62 453
Autres	1 835 249	1 341 546	493 704	481 095
Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes				1 676 294
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 237		1 237	1 237
ACTIF IMMOBILISE (I)	27 885 861	22 160 194	5 725 667	5 537 245
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 154		1 154	3 355
CREANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	938 356	337 723	600 633	582 718
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	40		40	886
. Personnel	500		500	
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	25 576		25 576	45 776
. Autres	1 291 227		1 291 227	1 259 618
Charges constatées d'avance (3)	22 875		22 875	112 632
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	5012910		5 012 910	5 356 838
Disponibilités	1 877 476		1 877 476	930 876
ACTIF CIRCULANT (II)	9 170 114	337 723	8 832 391	8 292 699
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				

Ecarts de conversion actif	(V)				
TOTAL GENERAL	(0 à V)	37 055 975	22 497 917	14 558 058	13 829 944

Bilan Passif

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs	11 717 133	11 717 133
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-5 523 240	-5 664 085
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	149 566	140 845
Subventions d'investissement	5 383 076	5 023 228
Provisions réglementées		
(I)	11 726 535	11 217 122
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
(II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		25 000
Provisions pour charges	208 500	160 767
(III)	208 500	185 767
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	318 802	280 197
. Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 109	
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 006 503	1 049 709
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	209 280	224 915
. Organismes sociaux	334 665	261 201
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	55 598	20 082
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	199 181	82 103
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	61 299	30 075
Produits constatés d'avance	434 585	478 774
(IV)	2 623 023	2 427 056
Ecart de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL	14 558 058	13 829 944
(I à V)		

Compte de Résultat

	31/12/2025			31/12/2024
	France	Exportations	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	3 237 407		3 237 407	2 765 699
Chiffres d'affaires Nets	3 237 407		3 237 407	2 765 699
Production stockée				
Production immobilisée			29 001	52 105
Subventions d'exploitation			3 294 271	2 755 606
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			86 959	99 338
Autres produits			851 843	586 810
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			7 499 481	6 259 558
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			2 990 048	2 887 698
Impôts, taxes et versements assimilés			526 004	521 951
Salaires et traitements			1 982 065	1 845 885
Charges sociales			712 313	688 155
Dotations aux amortissements sur immobilisations			886 319	790 674
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			279 481	8 410
Dotations aux provisions pour risques et charges			102 318	52 000
Autres charges			3 266	1 953
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			7 481 815	6 796 726
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			17 666	-537 167
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			121 516	173 763
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			10 384	11 714
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			131 900	185 478
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			131 900	185 478
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I - II + III - IV + V - VI)			149 566	-351 690

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels		534 969
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		534 969
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles		42 433
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		42 433
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		492 535
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	7 631 381	6 980 004
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	7 481 815	6 839 159
BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	149 566	140 845

ANNEXE

Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 14 558 058,10 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 149 566,05 E, présenté sous forme de liste. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2022- 06 du 4 novembre 2022
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce

Seules sont fournies les informations significatives.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	de 2 à 5 ans
Identité visuelle	10 ans
Constructions	33 ans
Agencement des constructions	de 5 à 10 ans
Installations techniques	10 ans
Matériel et outillage	5 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Mobilier	de 5 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMPACTS DU REGLEMENT ANC 2022-06 SUR LA PRESENTATION DES COMPTES

A compter du 1^{er} janvier 2025, l'application du règlement ANC n°2022-06 génère pour la Fondation un reclassement du résultat exceptionnel vers le résultat d'exploitation notamment pour les postes suivants :

- Produits des reprises de subventions d'investissement : 663k€ au compte 747000
- Produits de récupération de la TVA déductible 2025 : 50k€ au compte 758500

- Charges d'indemnités de départ de personnel : 54k€ au compte 641400

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	77 718		
Terrains			2 561 635
Constructions sur sol propre	17 698 505		
Constructions sur sol d'autrui			25 317
Installations générales, agencements, constructions	5 523 358		3 976
Installations techniques, matériel et outillages industriels	167 027		
Autres installations, agencements, aménagements	51 078		
Matériel de transport	42 240		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 573 664		168 268
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	1 676 294		
Avances et acomptes			
TOTAL	26 732 166		2 759 196
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 237		
TOTAL	1 237		
TOTAL GENERAL	26 811 121		2 759 196

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			77 718	
Terrains			20 260 140	
Constructions sur sol propre			5 548 675	
Constructions sur sol d'autrui			162 842	
Installations générales, agencements, constructions			51 078	
Installations techniques, matériel et outillages industriels	8 161		42 240	
Autres installations, agencements, aménagements			1 741 932	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	1 676 294			
TOTAL	1 684 455		27 806 906	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 237	
TOTAL			1 237	
TOTAL GENERAL	1 684 455		27 885 861	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	71 495	2 555		74 050
Terrains				
Constructions sur sol propre	14 740 400	644 346		15 384 746
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	5 171 518	70 824		5 242 342
Installations techniques, matériel et outillages industriels	104 575	12 936		117 511
Installations générales, agencements divers	28 274	3 960		32 234
Matériel de transport	31 564	2 873		34 437
Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	1 126 049	148 826		1 274 875
TOTAL	21 202 380	883 765		22 086 145
TOTAL GENERAL	21 273 876	886 320		22 160 194

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	25 000		25 000	
TOTAL Provisions	25 000		25 000	
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
	65 615	279 481	7 374	337 723
TOTAL Dépréciations	65 615	279 481	7 374	337 723
TOTAL GENERAL	90 615	279 481	32 374	337 723
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		279 481	32 374	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations Prêts Autres immobilisations financières	1 237		1 237
Clients douteux ou litigieux	938 356	938 356	
Créances représentatives de titres prêtés Personnel et comptes rattachés	500	500	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	25	25	
- T.V.A	576	576	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	60	60	
- Divers	1 226 642	1 226 642	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	3 708	3 708	
Charges constatées d'avance	22875	22 875	
TOTAL	2 279 811	2 278 574	1 237
Montant des prêts accordés dans l'exercice Remboursements des prêts dans l'exercice Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers	318 802	189 506	126 459	2 837
Fournisseurs et comptes rattachés	1 006 503	1 006 503		
Personnel et comptes rattachés	209 280	209 280		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux Etat et autres collectivités publiques :	334 665	334 665		
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	55 598	55 598		
- Obligations cautionnées - Autres impôts et taxes	199 181	199 181		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupe et associés				
Autres dettes	61 299	61 299		
Dette représentative de titres empruntés Produits constatés d'avance	434 585	434 585		
TOTAL GENERAL	2 619 913	2 490 617	126 459	2 837
Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Analyse des fonds dédiés

Nature des fonds	A l'ouverture	Aug. Engag. A réaliser sur subv. attribuées	Diminutions fonds dédiés util. Au cours de l'exercice	A la clôture
Fonds dédiés pour les programmes suivants :	80 830		37 785	43 045
- Consultation stratégie de communication et nouveau site internet, livret accueil, partenariat média				
- Signalétique phase 2	61 233		7 955	53 278
- Audit fiscal/social/système information	11 704	15 000	1 845	24 859
- Nettoyage orgue	7 000		7 000	0
- Publication et insertion presse		45 000		45 000
- Programme Emersions volet 4		25 000		25 000
- Réparations auvent et vitres extérieures Montmartre		17 318		17 318
TOTAL	160 767	102 318	54 585	208 500

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	275 944
Autres créances	1 230 310
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	95 014
TOTAL	1 601 268

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	654 444
Dettes fiscales et sociales	461 149
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (dont avoirs à établir)	16 252
TOTAL	1 131 845

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	22 875	434 585
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	22 875	434 585

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	39	
Ouvriers		
TOTAL	49	

Engagement en matière de retraite

Les engagements de départ en retraite pour l'ensemble du personnel ont été estimés au 31 décembre 2025 à 444 K€.

Cette évaluation retient comme hypothèse les variables suivantes :

- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux d'évolution des salaires : 2,00% l'an
- Taux de rotation du personnel : 2%
- Taux de charges sociales : 45%
- Départ à l'initiative du salarié

Cette évaluation ne tient pas compte de la probabilité pour les salariés de rester employés de la Fondation, des tables de mortalité et d'un taux d'actualisation des données.

Cet engagement global de 444 K€ se décompose de la manière suivante :

- d'ici 5 ans : 38 K€
- dans 6 à 10 ans : 58 K€
- dans 11 à 20 ans : 61 K€
- dans plus de 20 ans : 287 K€